

Rapport d'activité 2017



Sommaire

Message du Président et du Directeur Général	1
Chiffres clés	2
Rapport d'activité Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	4
Gouvernance	10
Conseil d'Administration	10
Direction Générale	12
Comité de Direction	12
Comptes statutaires	14
Comptes consolidés	38

Message du Président et du Directeur Général

2017

Une année de transition vers un nouveau modèle de banque qui s'illustre par un nouveau nom: **Crédit Agricole next bank.**

Les profondes transformations du monde bancaire se poursuivent. La réglementation croissante, le contexte de taux, les enjeux du numérique et le développement des Fintechs sont autant de facteurs qui justifient l'évolution des stratégies bancaires.

Nous avons pris en compte ce contexte particulier et le projet stratégique que nous avons élaboré fin 2016 apparaît particulièrement adapté pour relever l'ensemble de ces enjeux. Nous sommes aujourd'hui résolument engagés dans la conduite de ces transformations dont la finalité est de toujours mieux servir nos clients.

Ce projet nous a conduits à faire des choix à la fois audacieux et stratégiques. Le changement de nom en est la parfaite illustration. Il s'agit d'un changement essentiel dans l'histoire de notre Banque. Cette nouvelle marque traduit notre promesse de proximité, tout comme notre volonté d'accompagner nos clients à chaque étape de leur vie avec une offre de service enrichie à l'attention d'une clientèle moderne, mobile et internationale.

2017 nous a donc permis de poser les premiers jalons de ce projet d'avenir, tout en poursuivant notre développement, au service de nos 43'822 clients. Ainsi, nous avons accueilli 7'570 nouveaux clients et enregistré des résultats positifs dans plusieurs domaines d'activité.

Parallèlement, nous avons continué à investir pour soutenir notre développement et accroître la qualité de nos prestations. Les recrutements se sont poursuivis et l'accompagnement en formation est resté significatif pour soutenir



Jean-Yves Barnavon

Président

Catherine Galvez

Directeur Général

l'expertise de nos équipes. Nous avons également réalisé des investissements technologiques et immobiliers visant à créer progressivement notre modèle de banque à distance et digitale, en offrant au client des possibilités plus larges d'échange avec nos conseillers tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

Nous poursuivrons ces investissements dans les prochaines années, tout en restant attachés à la qualité de la gestion, la maîtrise des risques et la consolidation de notre modèle financier sur un horizon moyen terme.

Nous tenons à saluer l'engagement constant de nos actionnaires, de notre Conseil d'Administration, ainsi que de l'ensemble de nos collaborateurs que nous souhaitons remercier chaleureusement.

En 2018, dans un environnement toujours aussi complexe, mais porteur d'opportunités, nous resterons mobilisés dans la réalisation de notre projet stratégique et la poursuite de notre dynamique de développement sur le marché suisse.

À la fois confiants et impatients, nous nous réjouissons de relever ces différents challenges qui nous permettront d'illustrer les valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés, telles que le sens du service client et l'engagement.

Chiffres clés

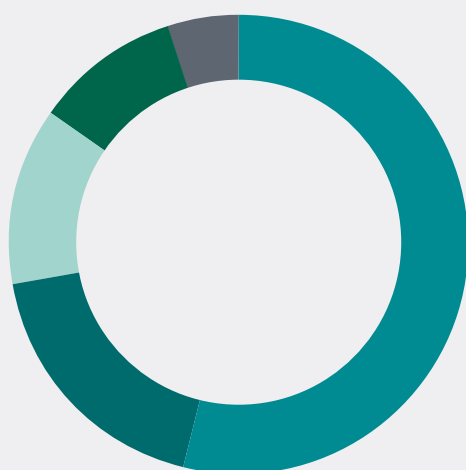
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

Crédit Agricole next bank déploie une nouvelle stratégie pour accroître la satisfaction de ses clients. Notre objectif: être le partenaire de leurs moments de vie et construire une relation durable et de proximité, valeurs chères au Groupe Crédit Agricole.

L'innovation est le facteur clé de ce développement qui se veut au service de la qualité et de l'utilité pour nos clients. Nos équipes accompagnent le client dans les différentes étapes de sa vie.

Qu'il s'agisse d'épargne, de prévoyance, et bien entendu de financement hypothécaire, Crédit Agricole next bank joue le rôle de véritable coach financier.

Date de création	16 novembre 2000
Fonds propres Bâle III	389'481 KCHF dont: - 369'642 KCHF de fonds propres de base (CET 1) - 19'839 KCHF de fonds propres complémentaires (Tier 2)
Encours crédit	4'837 MCHF
Résultat Net	12'670 KCHF
Total Bilan	5'308 MCHF
Nombre de clients	43'822
Nombre de collaborateurs	197 FTE
Site internet	www.ca-nextbank.ch



Répartition du capital

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole est un atout de taille pour accompagner la croissance de Crédit Agricole next bank sur le marché bancaire suisse.

Avec près de 283 MCHF de capital et 30 MCHF de prêts subordonnés, nous nous appuyons sur 5 actionnaires de référence.

54%

Crédit Agricole des Savoie

18,3%

Crédit Agricole Centre-Est

12,6%

Crédit Agricole Franche-Comté

10,1%

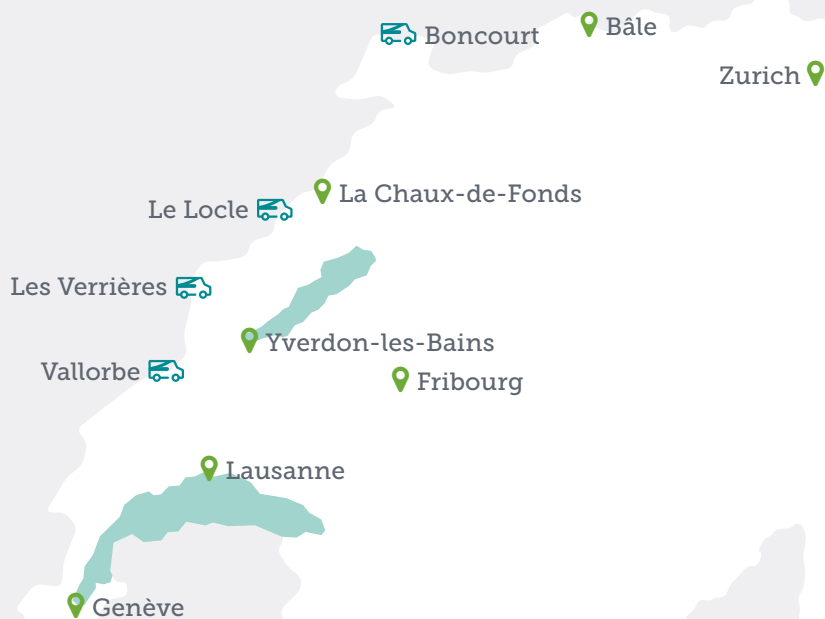
Crédit Agricole Alsace-Vosges

5%

CA Indosuez (Switzerland) SA

Réseau d'agences

- Genève (3)
- Lausanne
- Fribourg
- Bâle
- Yverdon-les-Bains
- La Chaux-de-Fonds
- Zurich



Groupe Crédit Agricole

52 mios

Clients
à travers le monde

50

Pays où le Groupe
est présent

11'000

Agences
dans le monde



Bancassureur
en Europe

Gestionnaire
d'actifs européen

Financier
de l'économie
française

Investisseur
dans l'immobilier
en France

Rapport d'activité

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Perspective économique

Une dynamique positive à échelle mondiale

L'année 2017 a été fortement impactée par différents événements politiques. Des élections au plus haut niveau dans les grands pays européens, mais également la prise de fonction de la nouvelle administration républicaine aux États-Unis. Cependant, la reprise a été au rendez-vous durant cette année et la conjoncture générale s'est améliorée dans les économies développées et les pays émergents.

En zone euro, la croissance a atteint 2,5% en moyenne annuelle en 2017, soit son plus haut niveau depuis 2007. Les perspectives d'accélération de la demande mondiale suggèrent une poursuite durable de cette phase d'expansion.

En Suisse, le consensus économique tablait sur une prévision de croissance du PIB de 1,0% pour 2017; les années suivantes, le PIB pourrait augmenter de 2,3%, puis 2,0% en 2018 et 2019.

La dynamique positive relevée dans les principales économies mondiales devrait avoir un effet bénéfique également sur le territoire helvétique. Enfin, avec la confiance retrouvée, l'attrait du franc suisse comme valeur refuge baisse. Notre devise a chuté par rapport à l'Euro sur une bonne partie du second semestre 2017 pour se rapprocher des valeurs d'avant janvier 2015.

La Banque Nationale Suisse, à l'instar des banques centrales européenne et japonaise, a conservé un taux d'intérêt historiquement bas. Cumulée à la baisse du franc suisse, cette politique permet de soutenir l'économie. La situation de l'emploi devrait également s'améliorer sur les prochains trimestres, avec un taux chômage prévu à environ 2,9% de la population active d'ici 2018.

Des risques liés aux conflits armés et aux politiques protectionnistes

Les risques les plus importants relèvent essentiellement de la géopolitique, avec des dissensions importantes entre la Corée du Nord et les États-Unis ainsi que d'autres conflits armés. Par ailleurs, il subsiste des risques de mise en application de politiques protectionnistes, au niveau international ainsi qu'en Suisse. Par exemple, au niveau économique, la mise en œuvre du Brexit, avec tous les aléas liés, ainsi que la nouvelle politique économique et fiscale américaine pourraient avoir des conséquences pour notre économie.

Activité 2017

En 2017, nous avons su maintenir une forte dynamique de développement, tout en poursuivant l'amélioration de nos services et conseils bancaires. Ainsi, Crédit Agricole next bank a enregistré sa plus forte progression annuelle en termes de nouveaux clients, confirmant, comme chaque année depuis 2009 (date de lancement de nos offres de comptes salaires, d'épargne et de prévoyance), notre très bon positionnement sur nos marchés de prédilection: les résidents suisses, les frontaliers et les expatriés.

La confiance de 43'822 clients

Nous attirons toujours plus de clients, intéressés par des offres parfaitement adaptées à leurs besoins. Ainsi, en 2017, plus de 7'500 nouveaux clients ont rejoint Crédit Agricole next bank. La base de clientèle a augmenté de plus de 13%, conformément à nos ambitions stratégiques, et nous accompagnons désormais 43'822 clients.

Soucieux d'être à l'écoute, de prendre en compte leur avis, leur expérience et d'apporter la plus grande attention à l'amélioration de la qualité de service, nous interrogeons régulièrement nos clients. Plusieurs études de mesure de la satisfaction ont été menées durant l'année, en lien avec les principaux processus bancaires et de financement.

Des solutions bancaires plus expertes et plus pratiques

Souhaitant offrir des solutions bancaires à la fois plus expertes et plus pratiques, nous revisitons progressivement notre offre, concentrée désormais en trois univers, pour répondre de manière plus ciblée aux besoins de notre clientèle.

Nos trois univers:

- Simplifier le quotidien bancaire (comptes courants, change et paiements)
- Se loger (financement, hypothèques et garanties de loyer)
- Constituer son patrimoine (épargne, prévoyance, assurances)

La dynamique de développement s'est traduite, en 2017, par une progression sur la plupart de ces compartiments d'activité.

Dans le domaine de l'épargne et des dépôts, la croissance de l'encours est supérieure à 20% et atteint 230 MCHF pour les porter à 1'183 MCHF. Cette évolution confirme notamment la pertinence de nos solutions d'épargne, simples et souples, avec des taux de rémunération parmi les meilleurs du marché.

Le résultat de l'activité de change a progressé de 34%, grâce à l'attractivité des services de rapatriement de salaire, entièrement sécurisés, rapides et très compétitifs de Crédit Agricole next bank.

Crédit Agricole next bank est également au rendez-vous sur le développement maîtrisé de son activité hypothécaire. En 2017, le total des réalisations de crédits hypothécaires s'est élevé à 455 MCHF, à l'identique de 2016. La progression de l'encours hypothécaire a été de 1,6%. Nous affichons donc un encours hypothécaire total, au 31 décembre 2017, de 4'128 MCHF.

S'agissant de la prévoyance, nous restons soucieux de proposer les meilleures solutions, grâce à des partenariats de qualité. Crédit Agricole next bank a ainsi réalisé un volume de 3^e pilier assurance de plus de 47 MCHF. Parallèlement, les résultats de l'offre de 3^e pilier bancaire, en partenariat avec la Fondation de prévoyance Liberty, ont confirmé la réussite de son lancement en octobre 2016. Les encours s'élevaient ainsi à plus de 10 MCHF au 31 décembre 2017. Cette offre a séduit des clients soucieux de trouver un produit sécurisé, bénéficiant d'un taux de rémunération particulièrement compétitif. Pour les clients souhaitant investir, nous leur offrons le choix d'un 3^e pilier avec des produits de placement variés, sélectionnés parmi les meilleurs du marché, auprès de 5 émetteurs différents.

Un accès aux services facilité

Plus simple, plus proche et plus pratique, le modèle de Crédit Agricole next bank se renouvelle. En effet, en plus de nos neuf agences physiques, nous mettons désormais à la disposition de nos clients des agences-conseils Online – à Genève et à Bâle – où des conseillers multilingues répondent à leurs questions, soit par téléphone, soit par chat via Internet, dans le cadre d'un horaire élargi, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Nous poursuivons également le développement de notre concept innovant de présence itinérante avec des conseillers mobiles allant à la rencontre des clients au moyen de véhicules aux couleurs de la Banque, afin de leur proposer tous les services d'une agence traditionnelle. La Bank on the road fait à présent partie du paysage des villes de Boncourt, des Verrières, du Locle et de Vallorbe.

En s'appuyant sur un modèle inédit de distribution associant l'accessibilité à la flexibilité, Crédit Agricole next bank se rapproche de ses clients en multipliant les possibilités d'entrer en relation avec la Banque.

La transformation de notre modèle de distribution est un élément fondamental de la stratégie: offrir à chacun de nos clients le choix d'utiliser le moyen qu'il juge le plus adapté pour interagir avec la Banque et bénéficier de l'accompagnement d'un conseiller, en ligne, en agence, sur la route, sur le web.

Ressources Humaines & RSE

Fidèle à notre projet stratégique et plus particulièrement au programme Ressources Humaines «Talents, Expertise et Renouveau social», nous avons continué à investir en faveur des femmes et des hommes de Crédit Agricole next bank.

Une croissance continue des effectifs

Nous avons créé de nombreux emplois, aussi bien au contact de la clientèle (principalement auprès des Agences Online de Bâle et Genève), que sur des fonctions de spécialistes au Siège. Nous avons pu attirer de nouveaux talents qui partagent les valeurs Crédit Agricole next bank: «développer la proximité relationnelle, cultiver l'esprit de service, s'engager et se dépasser». Nos effectifs ont ainsi augmenté de plus de 7% par rapport à l'année précédente, établissant le nombre de collaborateurs à 202 (197 en FTE).

Un programme de formation soutenu pour renforcer compétences et expertises au service de nos clients

Cette croissance des effectifs a été accompagnée par un effort marqué pour le développement des compétences. Ainsi, les équipes des fonctions support ont continué à bénéficier de formations d'experts, en fonction des métiers, sur des domaines aussi variés que le marketing digital, la réglementation au sens large ou la sécurité. Un accent tout particulier a été mis sur la formation des conseillers avec un programme spécifique et exigeant, visant à une labellisation de leur expertise, principalement sur le financement immobilier et la planification patrimoniale.

Crédit Agricole next bank a également lancé en 2017 un ambitieux programme de plan relationnel: chaque collaborateur a la possibilité de faire un entretien de carrière et d'envisager son futur professionnel avec son conseiller RH, à minima tous les 24 mois. En 2017, cela s'est traduit par plus de 80 entretiens. En parallèle, soucieux du développement professionnel de nos équipes, nous avons accompagné 30 collaborateurs dans des mobilités fonctionnelles ou des promotions internes.

Des actions emblématiques en lien avec nos valeurs

Dans le cadre de notre démarche en matière de développement durable, nous avons réalisé, en mars 2017, une opération en lien avec l'association *Terre des Hommes* qui a consisté en l'achat de cartons d'oranges redistribués gratuitement aux clients et collaborateurs.

Crédit Agricole next bank a également poursuivi son engagement dans le domaine de la mobilité en octroyant une prime écomobilité aux collaborateurs utilisant régulièrement la mobilité douce pour se rendre au travail.

Sur le plan culturel et sportif, nous avons continué à soutenir et à nous engager dans des actions porteuses de sens et fidèles à nos valeurs. Parmi les actions emblématiques de 2017, la participation record à la Course de l'Escalade des collaborateurs de Crédit Agricole next bank et des Caisses Régionales Crédit Agricole actionnaires, a permis de récolter des fonds substantiels pour l'Association *Rêves Suisse*. Nous avons ainsi pu contribuer activement à la réalisation des rêves de nombreux enfants malades.

Finalement, en 2017, nous avons non seulement poursuivi nos investissements dans le recrutement et la formation, mais les avons intensifiés pour attirer de nouveaux talents, les fidéliser et créer la préférence auprès de nos collaborateurs et de nos clients.

Résultats financiers

Les résultats financiers de Crédit Agricole next bank sont en ligne avec les budgets et les prévisionnels établis par la Banque et validés par les instances dirigeantes.

Des produits d'exploitation en hausse régulière

Au niveau statutaire, le résultat des produits bancaires pour l'exercice 2017 s'élève à 69,7 MCHF, une hausse de 7,6% par rapport à l'exercice précédent. Dans un contexte de taux négatifs et avec une concurrence qui s'est accrue sur l'exercice, le résultat brut des opérations d'intérêts a été mis sous pression. Nous avons poursuivi l'adaptation de notre stratégie financière en prenant plusieurs initiatives de baisse du coût de l'épargne ainsi que des optimisations de refinancement qui ont contribué positivement. L'année se caractérise également par une bonne gestion du coût du risque.

Le résultat des opérations de négoce sur les devises est l'un des moteurs de la croissance de l'activité. Il est devenu, durant cet exercice, le second contributeur au niveau du résultat des produits bancaires avec un montant de 8,5 MCHF (+34,5%).

Une trajectoire de croissance sécurisée

Crédit Agricole next bank a mis en œuvre son nouveau projet stratégique décidé fin 2016. Il implique la réalisation de divers investissements qui se traduisent par la hausse des charges de personnel (+14%) et des charges d'exploitation (+15%) et intègrent notamment les coûts liés au changement de marque. Les projets de développements informatiques et digitaux ont été lancés courant 2017 conformément à notre plan stratégique.

Entre les postes provisions, résultat extraordinaire et variation des réserves pour risques bancaires généraux, Crédit Agricole next bank a poursuivi sa politique prudente de provisionnement, y compris à travers la constitution de réserves latentes.

L'exercice 2017 termine avec un résultat net de 12,7 MCHF, inférieur à l'exercice précédent, mais en adéquation avec nos objectifs, dans le cadre de notre projet de développement C@PS100.

La structure du bilan demeure stable et les actionnaires ont poursuivi leur stratégie de contribution au renforcement des fonds propres, gage de solidité et de pérennité.

Globalement, en termes de rentabilité, de liquidité et de solvabilité, Crédit Agricole next bank poursuit sa trajectoire de croissance sécurisée.

Une banque proche de vous, ça change tout, même de nom.

Le 20 novembre 2017,
Crédit Agricole Financements
est devenu Crédit Agricole next bank !

Un nom symbole d'une ambition

Si le choix de l'anglais démontre clairement une volonté de s'adresser à une clientèle moderne, mobile et internationale, le terme «next» évoque également tout un référentiel portant haut les ambitions de la nouvelle marque. «Next to you», «What's next?», «Next step», autant d'expressions qui traduisent la proximité relationnelle et aussi la préoccupation de Crédit Agricole next bank de servir ses clients sur la durée et de les accompagner à chaque étape de leur vie.

Une dynamique de croissance

En devenant Crédit Agricole next bank, nous réaffirmons le rôle majeur que nous souhaitons jouer dans les grands centres économiques et transfrontaliers de Suisse, en prévoyant, d'ici à 2023, un important développement en Suisse romande et en Suisse alémanique avec notamment l'ouverture de nouvelles agences.

Une année 2018 qui verra se poursuivre les investissements stratégiques

Conformément à sa vocation, Crédit Agricole next bank prévoit d'étendre ses prestations et services «essentiels», en capitalisant sur les savoir-faire et expertises du groupe Crédit Agricole. Dans ce sens, nous proposerons à notre clientèle, dès 2018, une solution d'investissements d'Amundi, 1^{er} gestionnaire d'actifs en Europe.

Dans le respect de nos engagements et cultivant l'esprit de service, nous entendons aussi accorder une attention toute particulière à l'évolution et à la rationalisation de nos processus, au service des attentes de nos clients en matière de réactivité et de qualité de service.

En ligne avec notre stratégie de développement, le recrutement de nouveaux talents restera une orientation majeure, à l'identique des investissements qui seront réalisés tant dans la technologie que les implantations immobilières.

L'offre en ligne sera étoffée, au-delà de l'amélioration constante de la plateforme e-banking. Les investissements technologiques auront pour objectif d'améliorer les facilités opérationnelles et transactionnelles, afin d'offrir à la clientèle des solutions toujours plus efficaces pour gérer leurs devises (CHF et Euro) et pour répondre à leurs problématiques spécifiques.

Enfin, l'année 2018 devrait se conclure avec la réception des locaux de notre futur siège social. L'emménagement est attendu mi-2019, dans le quartier des Acacias à Genève, à deux pas de la future gare du Léman Express, Lancy-Pont-Rouge, et l'ouverture d'une nouvelle agence y est également prévue. Un déménagement opportun puisque ce quartier en pleine mutation, proche de la grande zone de développement du PAV (Praille Acacias Vernets), deviendra à terme un nouveau pôle urbain incontournable de l'agglomération genevoise.

Organisation de la Banque

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de sept membres au moins. Il désigne son Président et son Vice-Président. Le Président ou le Vice-Président est domicilié en Suisse. Le Président est à la tête du Conseil d'Administration et le représente tant à l'intérieur de l'entreprise que vis-à-vis de l'extérieur. Il marque de façon déterminante la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la haute direction de la Banque, de la surveillance et du contrôle de la Banque. Il définit la politique générale de la Banque.

Le Conseil d'Administration institue un Comité d'Audit et des Risques et un Comité de Direction.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration institue un Comité d'Audit et des Risques qui se compose d'au moins trois membres du Conseil d'Administration remplissant les conditions suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie et ne préside pas le Comité d'Audit et des Risques;
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance tels que définis par l'autorité de surveillance.

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Manuel Leuthold (Administrateur de CA next bank)
- Martial Schouller (Administrateur de CA next bank)
- François Rayroux (Administrateur de CA next bank)

Le Comité d'Audit et des Risques n'est pas un organe exécutif de la Banque. Il rapporte et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration qui dispose du pouvoir de décision.

Comité de Direction

Le Conseil d'Administration institue pour une durée indéterminée un Comité de Direction qui est l'organe de direction de la Banque et auquel est confiée la conduite opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur Général, son suppléant (qui remplace le Directeur Général lors de ses absences), ainsi que les autres membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se compose d'au moins six membres, dont le Directeur Général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Développement Commercial; Crédits & Expertises Immobilières; Pilotage Financier & Bancaire; Risques, Juridique & Organisation; Marketing, Communication & Ressources humaines).

«Fonction Compliance»

Le Comité de Direction institue une «fonction Compliance» ayant pour rôle de mettre en place des systèmes et des processus internes appropriés pour maintenir, en tout temps, la compliance au sein de la Banque.

La «fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

«Fonction Contrôle des risques»

Le Comité de Direction institue une «fonction Contrôle des risques» ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de la Banque, notamment à l'aune de la tolérance au risque et des limites posées en matière de risques définies dans le concept-cadre, de veiller à l'application, à tous les niveaux hiérarchiques de la Banque de la politique de gestion des risques arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «fonction Contrôle des risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus. Il s'assure que les instances de contrôle indépendantes disposent d'un accès direct à l'organe responsable de la haute direction.

Les instances de contrôle indépendantes disposent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation dans le cadre de leurs tâches.

Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de direction s'appuie sur différents Comités décisionnels auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces Comités. Les Comités émanant du Comité de Direction se composent de trois membres au minimum, dont l'un d'eux est membre du Comité de Direction. Les principaux Comités mis en place sont les suivants :

Comité des crédits

Ce Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence.

Le Comité des crédits se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Crédits & Services Bancaires. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des crédits sont un membre du Comité de Direction, à l'exclusion du Directeur Risques, Juridique & Organisation et du Directeur Développement Commercial, et le responsable du Service Analyse & Prévention des Risques .

Comité des risques crédits

Ce Comité a notamment pour attribution de définir la politique de surveillance du portefeuille de crédits, d'assurer l'analyse et le suivi des risques crédits, de s'assurer de la bonne adaptation des dispositifs de gestion et de contrôle des risques crédits de la Banque au regard des stratégies et politiques validées.

Le Comité des risques crédits est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le Directeur Crédits & Services Bancaires, le Directeur Développement Commercial, le Directeur Finances & Pilotage, le responsable du service Compliance & Juridique et le responsable du service Contrôle Interne & Risques.

Comité financier

Ce Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité de la Banque et d'en assurer le suivi, ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité financier est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Finances & Pilotage, le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le responsable du service Financier & Pilotage de la performance et le responsable du service Contrôle Interne & Risques.

Comité Compliance

Ce Comité veille à ce que les activités de la Banque soient conformes aux prescriptions légales, réglementaires et internes et qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables. Il s'assure du respect, en tout temps, des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de Banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités cross-border. Le Comité Compliance est l'organe compétent pour valider les entrées en relation avec des clients à risques accrus au sens de l'OBA-FINMA et il s'assure du respect des directives internes quant aux nouvelles activités et nouveaux produits.

Le Comité Compliance est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le responsable du service Compliance & Juridique, le responsable du service Banque au Quotidien et le responsable du service Epargne, Assurances & Prévoyance, le Directeur Développement Commercial, le Directeur Crédits & Services Bancaires.

Comité des Fonctions de contrôle

Ce Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne.

Il veille sur la cohérence, la coordination et l'efficacité des missions du service Contrôle Interne & Risques, de la révision interne et de la révision externe.

Il fait le point sur les résultats du contrôle permanent, sur la mesure et la surveillance des risques, il examine et valide la cartographie des risques et les rapports requis par la circulaire FINMA applicable en matière de gouvernance entreprise-banques, gestion des risques et contrôles internes, il valide le plan de missions de contrôle interne et suit sa réalisation, il examine les principales conclusions des missions d'audit interne ou externe, il suit l'avancement des plans d'action correcteurs, issus des missions d'audit interne et des dispositifs de contrôles permanents.

Le Comité des Fonctions de contrôle est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le Responsable du service Contrôle Interne & Risques, le Responsable de la révision interne.

Gouvernance

Conseil d'Administration



Jean-Yves Barnavon (F)

Président de CA next bank et
Directeur Général de CA des Savoie

Ingénieur agronome et diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (France). Carrière professionnelle de 40 ans dans le Groupe Crédit Agricole en tant que dirigeant de Caisses Régionales (dont Ain, Saône et Loire; Savoie et Paris Île-de-France) et au sein de Crédit Agricole SA (Directeur des Relations avec les Caisses Régionales). Directeur Général de Crédit Agricole des Savoie, depuis 2006. Président de CA Indosuez Wealth Management France et Administrateur de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Jacques Bourachot (CH)

Vice-Président de CA next bank et
Président du Conseil de Fondation
du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez

Ingénieur diplômé (doctorat) de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Carrière professionnelle bancaire de plus de 30 ans. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en tant que COO de Crédit Agricole (Suisse) SA puis comme COO de Crédit Agricole Private Banking Services. Membre du Conseil d'Administration du Groupe Crédit Agricole en Suisse.



Elisabeth Eychenne (F)

Administrateur de CA next bank et
Directeur Général de CA Franche-Comté

Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales (France). Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1979. Occupation de différents postes de dirigeant au sein de LCL et de Crédit Agricole Val de France, puis Directeur Général de Crédit Agricole Franche-Comté depuis 2010. Présidente, Administratrice et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Raphaël Appert (F)

Administrateur de CA next bank et
Directeur Général de CA Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC. Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1983, avec différents postes de dirigeant au sein de Caisses régionales, dont Directeur Général de Crédit Agricole Val de France et Directeur Général de Crédit Agricole Centre-Est depuis 2010. Président, Vice-Président, Administrateur et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Pierre Fort (F)

Administrateur de CA next bank et
Directeur Général de CA Alsace-Vosges

Diplômé de l'EDHEC du Nord. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1992 avec différents postes de dirigeant, notamment de Directeur Général Adjoint auprès de Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et de Crédit Agricole des Savoie. Directeur Général de Crédit Agricole Alsace-Vosges depuis 2016. Président, Administrateur et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Martial Schouller (F)

Administrateur de CA next bank et
Directeur Général Adjoint de CA des Savoie

Diplômé de l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles et Horticoles (France). Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1989 avec différents postes de Directeurs depuis 2004. Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole des Savoie depuis 2011.



François Rayroux (CH) *

Administrateur de CA next bank et avocat à Genève, docteur en droit et spécialiste des services bancaires et financiers

Titulaire d'un Doctorat en droit de l'Université de Zurich. Entrée à l'Étude Lenz & Staehelin en 1992, puis associé depuis 1998. Membre et expert de diverses entités et auteur de nombreuses publications dans le domaine.



Manuel Leuthold (CH) *

Administrateur de CA next bank et consultant indépendant

Titulaire d'un Master en droit et en économie de l'Université de Genève. Parcours au sein d'UBS Lausanne et Zurich de 1984 à 2012, dont responsable de la région suisse romande, puis Vice Chairman et membre du Comité exécutif suisse de la banque. Deputy CEO, puis Groupe Chief Administration Officer et membre du Comité exécutif de la Banque Privée Edmond de Rothschild (devenue Edmond de Rothschild Holding SA). Consultant indépendant depuis 2015.



Oliver Hofmann (CH) *

Administrateur de CA next bank et CEO de Wincasa

Titulaire d'un Diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un Master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich). Diplômé de la Controller Akademie (Allemagne). Parcours dans diverses banques et chez IBM en Suisse. 12 années chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A. Depuis 2013, CEO de Wincasa AG et Membre du Conseil Exécutif de Swiss Prime Site Groupe. Président et membre auprès de nombreux Conseils d'Administration, associations et institutions académiques. Auteur d'articles dans le domaine immobilier.

* Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01

Gouvernance

Direction Générale



Catherine Galvez (F)

Directeur Général

Diplômée en Sciences Politiques et titulaire d'un DESS en Administration des entreprises (France). Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1992 auprès de Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Rejoint Crédit Agricole des Savoie en 2002 et exerce de nombreuses responsabilités en tant que membre du Comité de Direction dans les domaines du Développement Commercial, Compliance et Risk, Ressources Humaines, Opérations et Processus ainsi que Marketing et Communication. Directeur Général de Crédit Agricole next bank depuis 2014.

Comité de Direction



Audrey Béhague (F)

Directeur Risques, Juridique et Organisation

Master en Finance et comptabilité, Compliance Management de l'Université de Genève. 8 années d'audit financier en Cabinet d'audit internationaux (PwC & EY). Entrée au sein de Crédit Agricole next bank en 2006 en tant que Responsable du Service Contrôle Interne & Risques, puis responsable du Service Fichier Central et Compliance. Membre du Comité de Direction depuis 2014.



Pierre Fortis (F)

Directeur des Crédits et des Services Bancaires (suppléant du DG)

Diplômé de NEOMA Business School. Carrière professionnelle bancaire de près de 30 ans en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-Directeur chez LCL sur différents postes de développement et de fonctionnement. Directeur du Recouvrement LCL en 2010. Rejoint Crédit Agricole next bank en 2015 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires.

Comité de Direction (suite)



Olivier Ancel (F)

Directeur Finances et Pilotage

Titulaire d'un Master spécialisé en Finances (Télécom École de Management) et d'un diplôme d'Expert-comptable (Chambre Fiduciaire Suisse). Expérience professionnelle de plus de 10 années en Suisse, dans le domaine de l'Audit financier, auprès de grands cabinets et de banques privées. Spécialisé dans les missions à dominante bancaire il a, par la suite, évolué dans le domaine (Responsable comptable et de la consolidation chez EFG International; Responsable comptabilité et finances chez Hinduja Bank; Directeur financier chez Banque Havilland), avant de rejoindre le comité de Direction en 2017 en qualité de Directeur Finances et Pilotage.



Audrey Rozen-Doerks (CH)

Directeur Marketing, Communication et Ressources Humaines

Ingénieur de formation (Diplôme de l'École d'Ingénieurs de Genève). Expérience bancaire de plus de 15 ans dans le domaine de la banque de retail. Management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015, au poste de Responsable du Développement des Performances et de l'Animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank. Membre du comité de Direction depuis 2017.



Frank Buffard (F)

Directeur Développement Commercial

Titulaire d'un Brevet Supérieur en Agronomie. Carrière professionnelle de 25 ans dans le Groupe Crédit Agricole, dont 15 ans en France auprès de Crédit Agricole des Savoie en tant que manager d'équipes commerciales, puis marketing. 10 années en Suisse chez Crédit Agricole next bank, d'abord comme Responsable Marketing et Communication, puis Membre du Comité de Direction en tant que Directeur Développement Commercial, depuis 2009.

Comptes statutaires



Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Actifs		
Liquidités	306'886	312'377
Créances sur les banques	111'616	156'220
Créances sur la clientèle	680'410	780'184
Créances hypothécaires	4'128'199	3'951'786
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'065	636
Immobilisations financières	46'628	48'603
Comptes de régularisation	7'427	8'506
Participations	3'981	3'982
Immobilisations corporelles	6'638	6'571
Autres actifs	14'850	19'243
Total des actifs	5'307'700	5'288'108
<i>Total des créances subordonnées</i>	<i>166</i>	<i>1'989</i>
<i>Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Passifs		
Engagements envers les banques	3'247'331	3'471'611
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'183'606	953'878
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'071	20'048
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	441'200	441'200
Comptes de régularisation	23'551	24'972
Autres passifs	7'545	2'446
Provisions	6'418	13'093
Réserves pour risques bancaires généraux	9'450	-
Capital social	283'152	273'950
Réserve légale issue du capital	44'661	40'520
<i>Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	<i>44'661</i>	<i>40'520</i>
Réserve légale issue du bénéfice	5'031	4'328
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	19'755	19'755
Bénéfice de la période	12'670	14'048
Total des passifs	5'307'700	5'288'108
<i>Total des engagements subordonnés</i>	<i>30'000</i>	<i>40'000</i>
<i>Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Opérations hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Engagements conditionnels	9'851	9'404
Engagements irrévocables	77'981	92'689
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2'746	2'746
Total	90'578	104'839

Compte de résultat

En milliers de CHF

	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	72'502	79'339
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2'719	-
Charges d'intérêts	(20'153)	(22'500)
Charges sur prêts hypothécaires	(997)	(1'174)
Résultat brut des opérations d'intérêts	54'071	55'665
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	721	(3'559)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	54'792	52'106
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	33	16
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'245	1'165
Produit des commissions sur les autres prestations de service	9'168	8'917
Charges de commissions	(4'040)	(3'764)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	6'406	6'334
Résultat des opérations de négoce - devises	8'458	6'290
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	259	8
Produits des participations	141	96
Résultat des immeubles	(62)	17
Autres charges ordinaires	-	(105)
Sous-total Autres résultats ordinaires	338	16
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(27'615)	(24'216)
Autres charges d'exploitation	(20'173)	(17'470)
Sous-total Charges d'exploitation	(47'788)	(41'686)
Bénéfice brut	22'206	23'060
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(1'378)	(1'006)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(4'059)	-
Résultat opérationnel	16'769	22'054
Produits extraordinaires	11'623	341
Charges extraordinaires	(1'227)	(2'864)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(9'450)	-
Impôts	(5'045)	(5'483)
Bénéfice de la période	12'670	14'048

État des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	273'950	40'520	4'328	-	28'014	-	14'048	360'860
Augmentation/(réduction) du capital ⁽¹⁾	9'202	4'141	-	-	-	-	-	13'343
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-	703	-	-	-	(703)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	-	(13'345)	(13'345)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	9'450	-	-	-	9'450
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	-	12'670	12'670
Capitaux propres à la fin de la période de référence	283'152	44'661	5'031	9'450	28'014	-	12'670	382'978

(1) Augmentation de capital réalisée le 11 juillet 2017. Les actions ont été entièrement libérées par compensation de créances.

Répartition du bénéfice

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Bénéfice/perte de l'exercice	12'670	14'048
Bénéfice reporté/perte reportée	19'755	19'755
Bénéfice/perte au bilan	32'425	33'803
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	634	703
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	12'034	13'345
Report à nouveau	19'757	19'755
Total	32'425	33'803

Annexe aux comptes annuels

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Genève et est organisé sous forme de société anonyme.

La Banque dispose d'une agence à Bâle, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Yverdon et Zurich ainsi que de trois agences à Genève. L'effectif de son personnel, converti en emplois à temps complet, s'élève à 197 collaborateurs au 31 décembre 2017 (184 à fin 2016). La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers.

Depuis 2009, la Banque propose également des prestations de banque de détail. La Banque a confié à CA Indosuez (Switzerland) SA le traitement informatique et le trafic des paiements. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2017	31.12.2016
USD	0,9742	1,0172
EUR	1,1712	1,0732

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeur de remplacement d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des titres de créances ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché.

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes:

agencement et installations	10 ans
matériel informatique	3 ans
meublement de bureau	5 ans
aménagement des locaux dont l'usage est garanti par un bail à long terme	10 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la centrale de lettres de gage des banques suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou diminuées sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme SWISS GAAP RPC 26, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16.

Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

Dans le cadre de l'application des dispositions transitoires de l'art 69 al 1 OB, les corrections de valeur sur créances compromises étaient présentées dans les comptes annuels au 31 décembre 2016 dans un poste négatif de l'actif. Cette disposition prenant fin, la présentation des corrections de valeurs se fait en déduction de la créance correspondante dans les comptes 2017.

Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités conformément au bilan et dans l'ensemble des annexes, pour permettre la comparaison avec les chiffres 2017 faisant l'objet de ce changement dans la présentation.

De plus, le poste «Provisions» pouvait présenter dans les boucllements précédents des réserves latentes. Dans un souci de clarté, la Banque a décidé courant 2017 de présenter les réserves latentes dans le poste «Réserve pour risques bancaires généraux».

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2017 et jusqu'à l'établissement du présent rapport de gestion.

3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques suivants: les risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels qui incluent les risques de compliance et de réputation. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le but premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation.

Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

Le Conseil d'Administration fixe la politique de gestion des risques qui détermine les limites pour chaque type de risque encouru par la Banque. Le reporting interne garantit une information appropriée des organes de la Banque.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et par le biais des marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité adaptés aux marchés dans lesquels la Banque évolue.

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. La gestion des impayés est informatisée. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette.

3.2 | Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage du risque résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance pour limiter l'impact de la variation de taux d'intérêt sur la marge d'intérêt. Ces tâches incombent au Comité Financier de la Banque.

L'étude du contexte économique et les perspectives de taux qui en découlent sont complétées par une analyse régulière des effets sur le revenu et les capitaux propres.

Selon l'évolution des taux, le service Financier décide des mesures de couverture dans le cadre des limites de risque prédéfinies. La Banque utilise, à cet effet, des instruments financiers dérivés.

3.3 | Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change, afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur ses revenus. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères. La position de change est surveillée quotidiennement.

3.4 | Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le service Financier et approuvée par la Direction ainsi que le Conseil d'Administration. Le service Financier vérifie le respect des limites et des objectifs. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués trimestriellement au comité financier de la Banque.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Les contrôles clés sont documentés selon des principes uniformes. Chaque année, le plan de Business Continuity Management est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport sur les risques opérationnels adressé à la Direction.

3.6 | Compliance

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 4.2.

La Banque a constitué une provision pour risques latents selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. Cette provision a

été constituée en accord avec l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Afin d'estimer le risque latent de perte sur le portefeuille des crédits, la Banque a effectué une analyse par génération de crédit, en matérialisant les pertes à couvrir en cas de scénario catastrophe (baisse instantanée des prix de l'immobilier et par conséquent de la valeur des garanties, mais également forte dégradation de la qualité des débiteurs). Compte tenu de l'exposition d'une partie du portefeuille de crédits à la zone EURO, le taux de provision forfaitaire a été fixé à 0,45% des encours non contre-garantis par des établissements bancaires.

Les corrections de valeur individuelles et forfaitaires pour risques de défaillance sont déduites du total des créances conformément à l'article 27 OB.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur sont identifiés selon les principes décrits ci-après. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilise directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien, déterminée par des expertises internes ou externes, ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe.

Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les types d'opérations suivants:

Opérations de base	Couverture par
Créances sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances envers la clientèle et des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la concordance entre la valeur nominale de l'instrument de couverture et celle de la position couverte.

Informations relatives au bilan

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	31'809	649'849	3'752	685'410
Créances hypothécaires	4'131'561	-	19'611	4'151'172
- immeubles d'habitations	4'131'561	-	19'611	4'151'172
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2017	4'163'370	649'849	23'363	4'836'582
31.12.2016	3'952'971	743'380	65'547	4'761'898
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)⁽²⁾				
31.12.2017	4'138'192	649'849	20'568	4'808'609
31.12.2016	3'926'564	741'580	63'826	4'731'970
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	9'851	-	9'851
Engagements irrévocables	68'743	-	9'238	77'981
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	2'746	2'746
Total du hors bilan				
31.12.2017	68'743	9'851	11'984	90'578
31.12.2016	85'133	9'404	10'302	104'839

Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés ⁽¹⁾	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2017	54'519	45'220	9'299	9'299
31.12.2016	66'655	54'221	12'435	12'435

(1) Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

(2) Y compris corrections de valeur forfaitaires affectées sur encours sains en application d'un principe de prudence demandé par la FINMA (2017: KCHF 18'674, 2016: KCHF 17'493).

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	-	-	-	1'065	15'071	645'000
Total avant prise en compte des contrats de netting		-	-	-	1'065	15'071	645'000
		<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>					
31.12.2017		-	-	-	-	-	-
31.12.2016		-	-	-	636	20'048	585'000
		<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>					
31.12.2017		-	-	-	-	-	-

Total après prise en compte des contrats de netting

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2017		1'065	15'071
31.12.2016		636	20'048

Répartition selon les contreparties

		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		-	1'065	-

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créance	46'100	46'100	46'100	46'100
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	46'100	46'100	46'100	46'100
Titres de participation	-	1'189	-	1'189
Immeubles	528	1'314	528	1'314
Total	46'628	48'603	46'628	48'603
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités				

Répartition des contreparties selon la notation

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	-	-	-	-	-	46'100

4 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2017									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2016	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements ⁽¹⁾	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2017	Valeur de marché
Autres participations	3'982	-	3'982	-	-	(1)	-	-	3'981	-
- avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- sans valeur boursière	3'982	-	3'982	-	-	(1)	-	-	3'981	-
Total des participations	3'982	-	3'982	-	-	(1)	-	-	3'981	-

(1) Le désinvestissement présenté correspond au 5,5% du capital de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sarl détenu par un tiers dans le cadre de la titrisation.

5 | Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Participations consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sarl	Genève	Special purpose vehicle	20	94,50%	94,50%	94,50%	-

Participations non consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des Lettres de Gage	Zurich	Centrale d'émission de lettres de gages	900'000	0,54%	0,54%	0,54%	-

6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2016			31.12.2017					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2016	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2017
Autres immobilisations corporelles ⁽¹⁾	11'469	(4'898)	6'571	-	1'464	(27)	(1'378)	8	6'638
Total des immobilisations corporelles	11'469	(4'898)	6'571	-	1'464	(27)	(1'378)	8	6'638

(1) Les valeurs d'acquisition et les amortissements cumulés au 31.12.2016 ont été mis à jour des mises au rebut réalisées sur les années antérieures pour KCHF 2'983.

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Compte de compensation	13'365	19'036	480	902
Autres actifs et autres passifs	674	204	5'957	363
Change au comptant	2	2	-	-
Impôts indirects	809	1	1'108	1'181
Total	14'850	19'243	7'545	2'446

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	515'392	441'200	541'083	441'200

9 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Il faut également intégrer les emprunts obligataires et les obligations de caisse de la Banque ainsi que les valeurs de remplacement négatives.

Le nombre et le genre des instruments de capitaux propres de la Banque, détenus par les institutions de prévoyance de la Banque, doivent être indiqués.

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	26'081	29'363

10 | Situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF)

10.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1er janvier qui suit le 24e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

10.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 106,4% à fin 2016, respectivement 106% à fin 2015, par rapport à l'exigence de l'OPP2. Les données provisoires à fin décembre 2017 attestent d'un degré de couverture de 106%.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 99,61% de la dette actuarielle.

10.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

10.5 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'073 pour l'exercice 2017 (KCHF 2095 en 2016).

11 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque des Lettres de Gage	Non subordonné	1,07%	2018-2034	441'200
	Subordonné sans clause PONV ⁽¹⁾	-	-	-
	Subordonné avec clause PONV ⁽¹⁾	-	-	-
Total		1,07%		441'200

(1) Point of non viability (PONV)

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque des Lettres de Gage	48'300	36'100	118'900	15'000	14'100	208'800	441'200
Total	48'300	36'100	118'900	15'000	14'100	208'800	441'200

12 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2016	Utilisations conformes au but	Reclassifications ⁽¹⁾	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2017
Provisions pour autres risques d'exploitation	2'375	-	75	-	-	4'780	(812)	6'418
Autres provisions	10'718	-	(75)	-	-	980	(11'623)	-
Total des provisions	13'093	-	-	-	-	5'760	(12'435)	6'418
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	14'007	(4'557)	9'450
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	30'178	(1'135)	-	-	-	3'582	(4'653)	27'972
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	12'435	(1'135)	-	-	-	2'652	(4'653)	9'299
- dont corrections de valeur pour les risques latents	17'743	-	-	-	-	930	-	18'673

(1) Indication: la somme des reclassifications doit aboutir à une somme égale à zéro: à titre d'exemple, les corrections de valeur nettes qui ne sont économiquement plus nécessaires, non dissoutes par le compte de résultat et ainsi conservées à titre de réserves latentes dans le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable, sont reclassifiées dans la rubrique «Réserves pour risques bancaires généraux» ou dans la sous-rubrique «Autres provisions».

13 | Capital social

	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions/capion social	283'152	283'152	283'152	273'950	273'950	273'950
- dont libéré	283'152	283'152	283'152	273'950	273'950	273'950
Total du capital social	283'152	283'152	283'152	273'950	273'950	273'950

14 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	108'365	124'040	2'772'147	3'014'148
Sociétés du groupe	193	-	1'816	362
Sociétés liées	1'924	22'771	477'394	465'719
Affaires d'organes	4'480	2'534	-	-

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

15 | Participants significatifs

		31.12.2017		31.12.2016	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	152'902	54,00	147'932	54,00
	Crédit Agricole Centre-Est	51'828	18,30	50'144	18,30
	Crédit Agricole Franche-Comté	35'666	12,60	30'970	11,30
	CA Indosuez (Switzerland) SA	14'158	5,00	26'199	9,57
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	28'598	10,10	18'705	6,83

16 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	Échu							Total
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	306'886	-	-	-	-	-	-	306'886
Créances sur les banques	71'450	-	-	40'000	166	-	-	111'616
Créances sur la clientèle	740	986	1'513	14'417	79'829	582'925	-	680'410
Créances hypothécaires	-	429	4'341	8'739	79'050	4'035'640	-	4'128'199
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'065	-	-	-	-	-	-	1'065
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	46'100	528	46'628
Total 31.12.2017	380'141	1'415	5'854	63'156	159'045	4'664'665	528	5'274'804
Total 31.12.2016	417'676	9'750	12'166	35'480	238'860	4'535'874	-	5'249'806
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	3'742	-	435'250	785'440	725'730	1'297'169	-	3'247'331
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	410'944	730'494	6'734	1'452	27'560	6'422	-	1'183'606
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'071	-	-	-	-	-	-	15'071
Emprunts et prêts des lettres de gage	-	-	20'000	28'300	184'100	208'800	-	441'200
Total 31.12.2017	429'757	730'494	461'984	815'192	937'390	1'512'391	-	4'887'208
Total 31.12.2016	333'745	622'367	646'020	722'481	1'039'297	1'522'827	-	4'886'737

17 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	293'524	13'362	305'968	6'409
Créances sur les banques	108'625	2'991	141'488	14'732
Créances sur les clients	62'566	617'844	65'619	714'565
Créances hypothécaires	2'720'710	1'407'489	2'875'885	1'075'901
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	230	835	95	541
Immobilisations financières	46'142	486	47'106	1'497
Comptes de régularisation	7'427	-	6'488	2'018
Participations	3'981	-	3'982	-
Immobilisations corporelles	6'638	-	6'571	-
Autres actifs	14'850	-	19'243	-
Total des actifs	3'264'693	2'043'007	3'472'445	1'815'663
Passifs				
Engagements envers les banques	2'736'047	511'284	2'938'614	532'997
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	677'412	506'194	570'081	383'797
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'071	-	20'048	-
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	441'200	-	441'200	-
Comptes de régularisation	23'062	489	24'410	562
Autres passifs	7'065	480	2'446	-
Provisions	6'418	-	13'093	-
Réserves pour risques bancaires généraux	9'450	-	-	-
Capital social	283'152	-	273'950	-
Réserve légale issue du capital	44'661	-	40'520	-
Réserve légale issue du bénéfice	5'031	-	4'328	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	-	8'259	-
Bénéfice reporté	19'755	-	19'755	-
Bénéfice de la période	12'670	-	14'048	-
Total des passifs	4'289'253	1'018'447	4'370'752	917'356

18 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

	31.12.2017		31.12.2016		
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %	
Actif					
Europe	Suisse	3'264'693	61,51	3'472'445	65,67
	France	1'597'467	30,10	1'331'185	25,17
	Allemagne	444'312	8,37	420'622	7,95
Autres	1'228	0,02	63'856	1,21	
Total des actifs	5'307'700	100,00	5'288'108	100,00	

19 | Répartition du total des actifs étrangers selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2017		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2016	
		en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1 - Première qualité	AAA / AA-	2'042'993	100,00	2'236'846	100,00
2 - Bonne	À+ / A-	5	0,00	19	0,00
3 - Moyenne	BBB+ / BBB-	8	0,00	61	0,00
	NR	1	0,00	-	-
Total		2'043'007	100,00	2'236'926	100,00

Informations relatives au hors-bilan

20 | Répartition des créances et engagements conditionnels

	En milliers de CHF	
	31.12.2017	31.12.2016
Engagements de couverture de crédit et similaires	9'851	9'404
Total des engagements conditionnels	9'851	9'404

Informations relatives au compte de résultat

21 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique

«Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant négatif de KCHF 1'262 relatif aux intérêts négatifs chargés par la BNS (KCHF 766 en 2016).

22 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2017	2016
Charges de personnel		
- Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, Appointements et les allocations supplémentaires)	20'774	18'266
- <i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	-	-
- Prestations sociales	2'600	2'610
- Adaptations de valeur relatives aux avantages et Engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'073	2'095
- Autres charges de personnel	1'168	1'245
Total	27'615	24'216

23 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2017	2016
Autres charges d'exploitation		
- Coût des locaux	3'347	3'176
- Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	9'028	6'000
- Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	495	561
- Publicité	1'706	1'670
- Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	815	811
- dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	744	752
- dont pour d'autres Prestations de service	71	59
- Honoraires versés à des tiers	2'203	3'442
- Autres charges d'exploitation	2'579	1'810
Total	20'173	17'470

24 | Pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

	2017	2016
Produits extraordinaires		
Dissolution de réserves latentes	11'623	339
Autres produits extraordinaires	-	2
Total des produits extraordinaires	11'623	341
Charges extraordinaires		
Dotation aux réserves latentes	(980)	(2'602)
Intérêts 2016 versés en 2017	(227)	-
Autres charges extraordinaires	(20)	(262)
Total des charges extraordinaires	(1'227)	(2'864)

25 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En milliers de CHF

	2017	2016
Impôts		
- Charges relatives aux impôts courants	5'045	5'483
Total	5'045	5'483
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	25%	25%

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 15 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 11 avril 2017.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Muller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Vincent Béruron
Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2017

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	14'925	15'385
Fonds propres pouvant être pris en compte (CHF)	369'642	353'854
Dont Fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	369'642	353'854
Dont Fonds propres de base (T1) (CHF)	369'642	353'854
Position pondérées en fonction des risques (RWA)	186'560	192'306
Ratio CET 1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	15,9%	15,6%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	15,9%	15,6%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	16,7%	16,8%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0,99%	0,9%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	8,4%	8,3%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	10,0%	9,9%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12,2%	12,1%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,7%	6,4%
Engagement global (CHF)	5'494'016	5'558'420
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4^e trimestre	123,7%	133,1%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	248'193	288'089
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	200'658	216'388
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3^e trimestre	165,4%	99,7%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	317'665	246'617
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	192'037	247'464
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2^e trimestre	167,8%	93,1%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	329'216	239'471
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	196'242	257'297
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1^{er} trimestre	134,4%	100,5%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	307'513	262'172
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	228'837	260'851

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Montants en KCHF

	1 ^{er} trimestre 2017	2 ^e trimestre 2017	3 ^e trimestre 2017	4 ^e trimestre 2017
Moyenne des actifs liquide de haute qualité (HQLA)	307'513	329'216	317'665	248'193
Moyenne des sorties de trésorerie nette	228'837	196'242	192'037	200'658
Ratio Moyen de liquidité à court terme LCR en %	134,4%	167,8%	165,4%	123,7%

Comptes consolidés



Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Actifs		
Liquidités	306'886	312'377
Créances sur les banques	111'616	156'298
Créances sur la clientèle	680'410	780'184
Créances hypothécaires	4'316'027	4'152'341
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'065	636
Immobilisations financières	528	2'503
Comptes de régularisation	7'245	8'275
Participations	3'962	3'962
Immobilisations corporelles	6'638	6'571
Autres actifs	14'368	19'243
Total des actifs	5'448'745	5'442'390
<i>Total des créances subordonnées</i>	<i>166</i>	<i>1'989</i>
<i>Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Passifs		
Engagements envers les banques	3'247'331	3'471'611
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'183'586	953'858
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'071	20'048
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	584'017	595'800
Comptes de régularisation	23'594	25'014
Autres passifs	5'748	2'104
Provisions	8'780	5'054
Réserves pour risques bancaires généraux	7'088	6'341
Capital social	283'152	273'950
Réserve légale issue du capital	44'661	40'520
<i>Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	<i>44'661</i>	<i>40'520</i>
Réserve issue du bénéfice	34'742	32'342
Intérêts minoritaires au capital propre	1	1
Bénéfice consolidé de la période	10'974	15'747
Total des passifs	5'448'745	5'442'390
<i>Total des engagements subordonnés</i>	<i>30'000</i>	<i>40'000</i>
<i>Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Opérations hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Engagements conditionnels	1'932	1'486
Engagements irrévocables	77'981	92'689
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2'746	2'746
Total	82'659	96'921

Compte de résultat

En milliers de CHF

	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	76'021	79'394
Charges d'intérêts	(20'575)	(22'516)
Charges sur prêts hypothécaires	(997)	(1'174)
Résultat brut des opérations d'intérêts	54'449	55'704
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	721	(3'559)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	55'170	52'145
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	33	16
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'246	1'165
Produit des commissions sur les autres prestations de service	8'952	8'905
Charges de commissions	(4'090)	(3'764)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	6'141	6'322
Résultat des opérations de négoce - devises	8'458	6'290
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	259	8
Produits des participations	141	96
Résultat des immeubles	(62)	17
Autres produits ordinaires	-	-
Autres charges ordinaires	-	(105)
Sous-total Autres résultats ordinaires	338	16
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(27'615)	(24'216)
Autres charges d'exploitation	(20'284)	(17'497)
Sous-total Charges d'exploitation	(47'899)	(41'713)
Bénéfice brut	22'208	23'060
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(1'378)	(1'006)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(4'134)	-
Résultat opérationnel	16'696	22'054
Produits extraordinaires	-	3
Charges extraordinaires	(247)	(262)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(747)	-
Impôts	(4'728)	(6'048)
Bénéfice consolidé de la période	10'974	15'747

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2017

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		
Résultat de la période	10'974	-
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	747	-
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	1'386	-
Provisions et autres corrections de valeur	3'726	-
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	-	1'954
Délimitations actives	1'030	-
Délimitations passives	-	1'420
Autres positions	8'519	-
Dividende de l'exercice précédent	-	13'347
Solde	26'382	16'721
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		
Capital social	9'202	-
Écritures par les réserves	4'141	-
Modification des propres titres de participation	-	-
Solde	13'343	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		
Autres immobilisations corporelles	-	1'464
Solde	-	1'464
Flux de fonds de l'activité bancaire		
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)		
Engagements envers les banques	-	138'937
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-	7'606
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	22'417	-
Créances sur les banques	39'986	-
Créances sur la clientèle	85'333	-
Créances hypothécaires	-	159'844
Opérations à court terme		
Engagements envers les banques	-	85'343
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	237'334	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	4'977
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	34'200
Créances sur les banques	4'696	-
Créances sur la clientèle	12'961	-
Créances hypothécaires	-	408
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	429
Immobilisations financières	1'986	-
État des liquidités		
Liquidités	5'491	-
Solde	449'929	449'929

État des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Propres parts du capital (poste négatif)	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	273'950	40'520	32'342	6'341	-	1	15'747	368'901
Augmentation/(réduction) du capital ⁽¹⁾	9'202	4'141	-	-	-	-	-	13'343
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-	2'400	-	-	-	(2'400)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	-	(13'347)	(13'347)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	746	-	-	-	746
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)	-	-	-	-	-	-	10'974	10'974
Capitaux propres à la fin de la période de référence	283'152	44'661	34'742	7'087	-	1	10'974	380'617

(1) Augmentation de capital réalisée le 11 juillet 2017. Les actions ont été entièrement libérées par compensation de créances.

Annexe aux comptes consolidés

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (ci-après, CANb) est la maison mère du groupe Crédit Agricole next bank (ci-après, le Groupe). Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a été créée en 2000 et a son siège à Genève. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA déploie ses activités essentiellement dans le secteur des crédits immobiliers et offre également des services de banques de détail.

CANb détient une filiale, Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl, à qui elle a cédé en décembre 2016 une partie de son portefeuille de crédits à des fins de titrisation.

Au 31 décembre 2017, le Groupe employait 197 collaborateurs (184 à fin 2016).

Le Groupe a confié à CA Indosuez (Switzerland) SA le traitement informatique et le trafic des paiements. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes consolidés

2.1 | Principes généraux

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont établis conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomerats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA; ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Périmètre de consolidation du groupe

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA comprennent les états financiers de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl, seule entité dans laquelle Crédit Agricole next bank (Suisse) SA détient une participation majoritaire.

Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une intégration globale.

La participation minoritaire au capital de la Banque des Lettres de Gage avec un taux de contrôle de 0,54% n'est pas intégrée aux comptes consolidés et est inscrite au bilan du groupe sous la position «Participations non consolidées».

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2017	31.12.2016
USD	0,9742	1,0172
EUR	1,1712	1,0732

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale.

Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeur de remplacement d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à

l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance.

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché. Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations non consolidées

Les participations non consolidées comprennent des participations non stratégiques et sont évaluées individuellement à la valeur d'acquisition déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations non consolidées est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations non consolidées sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes:

agencement et installations	10 ans
matériel informatique	3 ans
mobilier de bureau	5 ans
aménagement des locaux dont l'usage est garanti par un bail à long terme	10 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, le Groupe amortit la valeur comptable résiduelle selon un

plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la centrale de lettres de gage des banques suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Impôts

Les impacts fiscaux des différences temporaires entre la valeur au bilan et la valeur fiscale des actifs et des engagements sont comptabilisés sous la rubrique «Provisions». Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme SWISS GAAP RPC 26, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16.

Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires

généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant la réserve est évaluée nette d'impôts différés, les impôts différés sont présentés dans le poste «Provisions».

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

Dans le cadre de l'application des dispositions transitoires de l'art 69 al 1 OB, les corrections de valeur sur créances compromises étaient présentées dans les comptes annuels au 31 décembre 2016 dans un poste négatif de l'actif. Cette disposition prenant fin, la présentation des corrections de valeurs se fait en déduction de la créance correspondante dans les comptes 2017.

Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités conformément au bilan et dans l'ensemble des annexes, pour permettre la comparaison avec les chiffres 2017 faisant l'objet de ce changement dans la présentation.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2017, et la jusqu'à la date d'établissement du présent rapport de gestion.

3 | Gestion des risques

Le Groupe est exposé aux risques suivants: les risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels qui incluent les risques de compliance et de réputation. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le but premier du Groupe est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que le Groupe, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

Dans le cadre du processus de titrisation, la Banque a cédé à sa filiale Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl une partie de son portefeuille de crédits

Le Conseil d'Administration de CANb (maison-mère) a défini les obligations de reporting des organes de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl pour assurer une gestion appropriée des risques sur la base consolidée.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et par le biais des marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité adaptés aux marchés dans lesquels la Banque évolue.

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. La gestion des impayés est informatisée. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque se fonde sur le respect du service de la dette.

La gestion des crédits cédés à Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl incombe à la Banque. La surveillance des prêts hypothécaires transférés à la filiale suit le même processus que pour les opérations de crédits portées dans les livres de la Banque.

3.2 | Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage du risque résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance pour limiter l'impact de la variation de taux d'intérêt sur la marge d'intérêt. Ces tâches incombent au Comité Financier de la Banque.

L'étude du contexte économique et les perspectives de taux qui en découlent sont complétées par une analyse régulière des effets sur le revenu et les capitaux propres. Selon l'évolution des taux, le service Financier de la Banque décide des mesures de couverture dans le cadre des limites

de risque prédéfinies. La Banque utilise, à cet effet, des instruments financiers dérivés.

3.3 | Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change, afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur ses revenus. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères. La position de change est surveillée quotidiennement.

3.4 | Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le service Financier de la Banque et approuvée par la Direction ainsi que le Conseil d'Administration de la Banque. Le service Financier de la Banque vérifie le respect des limites et des objectifs. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués mensuellement au comité financier de la Banque.

Le risque de liquidité de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une procédure spécifique.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Les contrôles clés au sein de la Banque sont documentés selon des principes uniformes. Chaque année, le plan de Business Continuity Management est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport sur les risques opérationnels adressé à la Direction.

La gestion des risques opérationnels de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une procédure spécifique.

3.6 | Compliance

Le Compliance Officer de la Banque contrôle le respect par le Groupe des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

Le Groupe procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 4.2.

Le Groupe a constitué une provision pour risques latents selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. Cette provision a été constituée en accord avec l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Les corrections de valeur individuelles et forfaitaire pour risques de défaillance sont déduites des créances conformément à l'article 27 OB.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur sont identifiés selon les principes décrits ci-après. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. Le Groupe renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilise directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont le Groupe peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers situés en Suisse se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe. Pour les biens situés à l'étranger, le Groupe s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les types d'opérations suivants:

Opérations de base	Couverture par
Créances sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances envers la clientèle et des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la concordance entre la valeur nominale de l'instrument de couverture et celle de la position couverte.

Informations relatives au bilan

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	31'809	649'849	3'752	685'410
Créances hypothécaires	4'319'389	-	19'611	4'339'000
- immeubles d'habitations	4'319'389	-	19'611	4'339'000
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2017	4'351'198	649'849	23'363	5'024'410
31.12.2016	4'153'523	743'380	65'549	4'962'452
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)⁽²⁾				
31.12.2017	4'326'020	649'849	20'568	4'996'437
31.12.2016	4'127'118	741'581	63'826	4'932'525
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	1'932	-	1'932
Engagements irrévocables	68'743	-	9'238	77'981
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	2'746	2'746
Total du hors bilan				
31.12.2017	68'743	1'932	11'984	82'659
31.12.2016	85'133	1'486	10'302	96'921

Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés ⁽¹⁾	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2017	55'318	46'019	9'299	9'299
31.12.2016	66'655	54'221	12'435	12'435

(1) Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte

(2) Y compris corrections de valeur forfaitaires affectées sur encours sains en application d'un principe de prudence demandé par la FINMA (2017: KCHF 18'674, 2016: KCHF 17'493).

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	-	-	-	1'065	15'071	645'000
Total avant prise en compte des contrats de netting		-	-	-	1'065	15'071	645'000
		<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>					
		-	-	-	-	-	-
		-	-	-	636	20'048	585'000
		<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>					
		-	-	-	-	-	-

Total après prise en compte des contrats de netting

		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2017		1'065	15'071
31.12.2016		636	20'048

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	1'065	-

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Titres de participation	-	1'189	-	1'189
- dont participations qualifiées ⁽¹⁾	-	-	-	-
Immeubles	528	1'314	528	1'314
Total	528	2'503	528	2'503
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités				

(1) En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix

4 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2017									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2016	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2017	Valeur de marché
Autres participations	3'962	-	3'962	-	-	-	-	-	3'962	-
- avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- sans valeur boursière	3'962	-	3'962	-	-	-	-	-	3'962	-
Total des participations	3'962	-	3'962	-	-	-	-	-	3'962	-

5 | Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte⁽¹⁾

Participations non consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des Lettres de Gage	Zurich	Centrale d'émission de lettres de gages	900'000	0,54%	0,54%	0,54%	-

(1) Les comptes consolidés doivent préciser quelles sont les participations qui sont consolidées (avec indication de la méthode correspondante). Les participations qui ne doivent pas être consolidées car acquises sans visée stratégique doivent être rapportées séparément. La non-consolidation doit être justifiée et des données doivent être fournies afin de permettre à celui qui lit le bilan d'évaluer l'importance de la participation (par ex. somme du bilan, résultat). Les éventuels liens contractuels doivent être indiqués.

6 | Immobilisations corporelles ⁽¹⁾

En milliers de CHF

	31.12.2016			31.12.2017					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2016	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2017
Autres immobilisations corporelles	11'469	(4'898)	6'571	-	1'464	(27)	(1'378)	8	6'638
Total des immobilisations corporelles	11'469	(4'898)	6'571	-	1'464	(27)	(1'378)	8	6'638

(1) Les valeurs d'acquisition et les amortissements cumulés au 31.12.2016 ont été mis à jour des mises au rebut réalisées sur les années antérieures pour KCHF 2'983.

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Compte de compensation	13'365	19'036	480	902
Autres actifs et autres passifs	192	204	4'160	21
Change au comptant	2	2	-	-
Impôts indirects	809	1	1'108	1'181
Total	14'368	19'243	5'748	2'104

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	658'209	584'017	695'683	595'800

9 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Il faut également intégrer les emprunts obligataires et les obligations de caisse de la Banque ainsi que les valeurs de remplacement négatives.

Le nombre et le genre des instruments de capitaux propres de la Banque, détenus par les institutions de prévoyance de la Banque, doivent être indiqués.

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	26'081	29'363

10 | Situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF)

10.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

10.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/ découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 106,4% à fin 2016, respectivement 106% à fin 2015, par rapport à l'exigence de l'OPP2. Les données provisoires à fin décembre 2017 attestent d'un degré de couverture de 106%.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 99,61% de la dette actuarielle.

10.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

10.5 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'073 pour l'exercice 2017 (KCHF 2'095 en 2016).

11 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque des Lettres de Gage	Non subordonné	1,07%	2018-2034	441'200,00
Mortgage-backed notes				
Tranche A1		Libor + 0.90%	2021	40'417
Tranche A2		0,30%	2021	102'400
	Subordonné sans clause PONV ⁽¹⁾	-	-	-
	Subordonné avec clause PONV ⁽¹⁾	-	-	-
Total		-	-	584'017

(1) Point of non viability (PONV)

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque des Lettres de Gage	48'300	36'100	118'900	15'000	14'100	208'800	441'200
Mortgage-backed notes							
Tranche A1	-	-	-	40'417	-	-	40'417
Tranche A2	-	-	-	102'400	-	-	102'400
Total	48'300	36'100	118'900	157'817	14'100	208'800	584'017

12 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence ⁽¹⁾

En milliers de CHF

	État au 31.12.2016	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications ⁽²⁾	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2017
Provisions pour impôts latents	2'679	-	-	-	-	-	(317)	2'362
Provisions pour autres risques d'exploitation	2'375	-	-	-	-	4'855	(812)	6'418
Total des provisions	5'054	-	-	-	-	4'855	(1'129)	8'780
Réserves pour risques bancaires généraux	6'341	-	-	-	-	747	-	7'088
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	30'178	(1'135)	-	-	-	3'582	(4'653)	27'972
- dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	12'435	(1'135)	-	-	-	2'652	(4'653)	9'299
- dont corrections de valeur pour les risques latents	17'743	-	-	-	-	930	-	18'673

(1) Les influences d'une modification du périmètre de consolidation doivent être présentées par une colonne séparée dans les comptes consolidés.

(2) Indication: la somme des reclassifications doit aboutir à une somme égale à zéro: à titre d'exemple, les corrections de valeur nettes qui ne sont économiquement plus nécessaires, non dissoutes par le compte de résultat et ainsi conservées à titre de réserves latentes dans le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable, sont reclassifiées dans la rubrique «Réserves pour risques bancaires généraux» ou dans la sous-rubrique «Autres provisions».

13 | Capital social

En milliers de CHF

	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions/capital social	283'152	283'152	283'152	273'950	273'950	273'950
- dont libéré	283'152	283'152	283'152	273'950	273'950	273'950
Total du capital social	283'152	283'152	283'152	273'950	273'950	273'950

14 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	108'365	124'040	2'772'147	3'014'148
Sociétés liées	1'924	22'771	477'394	465'719
Affaires d'organes	4'480	2'534	-	-

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

15 | Participants significatifs

		31.12.2017		31.12.2016	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	152'902	54,00	147'932	54,00
	Crédit Agricole Centre-Est	51'828	18,30	50'144	18,30
	Crédit Agricole Franche-Comté	35'666	12,60	30'970	11,30
	CA Indosuez (Switzerland) SA	14'158	5,00	26'199	9,57
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	28'598	10,10	18'705	6,83

16 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	À vue	Dénonçable	Échu					Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	306'886	-	-	-	-	-	-	306'886
Créances sur les banques	71'450	-	-	40'000	166	-	-	111'616
Créances sur la clientèle	740	986	1'513	14'417	79'829	582'925	-	680'410
Créances hypothécaires	-	429	4'761	9'377	80'826	4'220'634	-	4'316'027
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'065	-	-	-	-	-	-	1'065
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-	528	528
Total 31.12.2017	380'141	1'415	6'274	63'794	160'821	4'803'559	528	5'416'532
Total 31.12.2016	417'754	9'750	12'166	35'492	195'964	4'733'213	-	5'404'339
Fonds étrangers/instruments financiers								
Engagements envers les banques	3'742	-	435'250	785'440	725'730	1'297'169	-	3'247'331
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	410'924	730'494	6'734	1'452	27'560	6'422	-	1'183'586
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'071	-	-	-	-	-	-	15'071
Emprunts et prêts des lettres de gage	-	-	20'000	28'300	326'917	208'800	-	584'017
Total 31.12.2017	429'737	730'494	461'984	815'192	1'080'207	1'512'391	-	5'030'005
Total 31.12.2016	333'725	622'367	646'020	722'481	1'193'897	1'522'827	-	5'041'317

17 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	293'524	13'362	305'968	6'409
Créances sur les banques	108'625	2'991	141'565	14'733
Créances sur les clients	62'566	617'844	65'619	714'565
Créances hypothécaires	2'908'538	1'407'489	3'076'440	1'075'901
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	230	835	95	541
Immobilisations financières	42	486	1'006	1'497
Comptes de régularisation	7'245	-	6'258	2'017
Participations	3'962	-	3'962	-
Immobilisations corporelles	6'638	-	6'571	-
Autres actifs	14'368	-	19'243	-
Total des actifs	3'405'738	2'043'007	3'626'727	1'815'663
Passifs				
Engagements envers les banques	2'736'047	511'284	2'938'614	532'997
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	677'392	506'194	570'061	383'797
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'071	-	20'048	-
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	584'017	-	595'800	-
Comptes de régularisation	23'105	489	24'453	562
Autres passifs	5'268	480	2'104	-
Provisions	8'780	-	5'054	-
Réserves pour risques bancaires généraux	7'088	-	6'341	-
Capital social	283'152	-	273'950	-
Réserve légale issue du capital	44'661	-	40'520	-
Réserve légale issue du bénéfice	34'742	-	32'342	-
Bénéfice reporté	1	-	1	-
Bénéfice de la période	10'974	-	15'747	-
Total des passifs	4'430'298	1'018'447	4'525'035	917'356

18 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

		31.12.2017		31.12.2016	
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actif					
Europe	Suisse	3'405'738	62,50	3'614'426	66,41
	France	1'597'468	29,32	1'340'206	24,63
	Allemagne	444'311	8,15	423'809	7,79
Autres		1'228	0,02	63'949	1,18
Total des actifs		5'448'745	100,00	5'442'390	100,00

19 | Répartition du total des actifs étrangers selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2017		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2016	
		en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1 - Première qualité	AAA / AA-	2'042'993	100,00	2'237'388	100,00
2 - Bonne	À+ / A-	5	0,00	19	0,00
3 - Moyenne	BBB+ / BBB-	8	0,00	61	0,00
	NR	1	0,00	-	-
Total		2'043'007	100,00	2'237'468	100,00

Informations relatives au hors-bilan

20 | Répartition des créances et engagements conditionnels

	En milliers de CHF	
	31.12.2017	31.12.2016
Engagements de couverture de crédit et similaires	1'932	1'486
Total des engagements conditionnels	1'932	1'486

Informations relatives au compte de résultat

21 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique

«Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant négatif de KCHF1'320 relatif aux intérêts négatifs chargés par la BNS (KCHF 766 en 2016).

22 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2017	2016
Charges de personnel		
- Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, Appointements et les allocations supplémentaires)	20'774	18'266
- <i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable</i>	-	-
- Prestations sociales	2'600	2'610
- Adaptations de valeur relatives aux avantages et Engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'073	2'095
- Autres charges de personnel	1'168	1'245
Total	27'615	24'216

23 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2017	2016
Autres charges d'exploitation		
- Coût des locaux	3'347	3'176
- Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	9'028	6'000
- Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	495	561
- Publicité	1'706	1'670
- Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	847	833
- dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	776	774
- dont pour d'autres Prestations de service	71	59
- Honoraires versés à des tiers	2'283	3'442
- Autres charges d'exploitation	2'578	1'815
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	-	-
Total	20'284	17'497

24 | Pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

	2017	2016
Produits extraordinaires		
Autres produits extraordinaires	-	3
Total des produits extraordinaires	-	3
Charges extraordinaires		
Intérêts 2016 versés en 2017	(227)	-
Autres charges extraordinaires	(20)	(262)
Total des charges extraordinaires	(247)	(262)

25 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En milliers de CHF

	2017	2016
Impôts		
- Charges relatives aux impôts courants	5'045	5'483
- Charges relatives aux impôts latents	(317)	566
Total	4'728	6'049
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	25%	25%

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 39 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.

Autre information

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 11 avril 2017.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Muller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Vincent Béruson
Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2017

En milliers de CHF

	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	14'925	15'385
Fonds propres pouvant être pris en compte (CHF)	369'642	353'854
Dont Fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	369'642	353'854
Dont Fonds propres de base (T1) (CHF)	369'642	353'854
Position pondérées en fonction des risques (RWA)	186'560	192'306
Ratio CET 1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	15,9%	15,6%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	15,9%	15,6%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	16,7%	16,8%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0,99%	0,9%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	8,4%	8,3%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	10,0%	9,9%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12,2%	12,1%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6,7%	6,4%
Engagement global (CHF)	5'494'016	5'558'420
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4^e trimestre	127,1%	153,7%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	248'193	297'222
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	195'200	193'425
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3^e trimestre	172,1%	-
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	317'665	-
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	184'537	-
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2^e trimestre	174,2%	-
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	329'216	-
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	188'955	-
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1^{er} trimestre	138,8%	-
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	307'513	-
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	221'588	-

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Montants en KCHF

	1 ^{er} trimestre 2017	2 ^e trimestre 2017	3 ^e trimestre 2017	4 ^e trimestre 2017
Moyenne des actifs liquide de haute qualité (HQLA)	307'513	329'216	317'665	248'193
Moyenne des sorties de trésorerie nette	221'588	188'955	184'537	195'245
Ratio Moyen de liquidité à court terme LCR en %	138,8%	174,2%	172,1%	127,1%

Nous contacter, vous connecter?

Rien de plus facile!



En agence

Soyez les bienvenus dans l'une de nos agences à Bâle, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Yverdon-les-Bains, Zurich, pour rencontrer votre conseiller.



Au téléphone

Contactez-nous par téléphone au:
[+41 58 33 12345](tel:+41583312345).

Nous vous répondons en français, en allemand et en anglais, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.



Sur la route

Prenez rendez-vous à Vallorbe, Les Verrières, Le Locle ou Boncourt, avec l'un de nos conseillers mobiles sur www.ca-nextbank.ch/RDV.



Sur le web

Consultez notre site Internet www.ca-nextbank.ch et posez vos questions via le chat multilingue ou par e-mail online@ca-nextbank.ch.

Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements, connectez-vous sur notre e-banking ou téléchargez notre application mobile sur Android et iOS.



Agence de Genève Rive
Rue du Rhône 67
1207 Genève
+41 22 737 65 00

Agence de Genève Cornavin
Rue de Chantepoulet 25
1201 Genève
+41 22 737 64 00

Agence de Genève Plainpalais
Boulevard des Philosophes 2
1205 Genève
+41 22 737 62 00

Agence de Lausanne
Rue du Petit-Chêne 14
1003 Lausanne
+41 21 331 06 06

Agence de Bâle
St. Alban-Anlage 70
4052 Bâle
+41 61 284 28 28

Agence de Zurich
Uraniastrasse 28
8001 Zurich
+41 44 544 38 00

Agence de La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-Jeanrichard 37
2300 La Chaux-de-Fonds
+41 32 910 52 92

Agence d'Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine 14
1400 Yverdon-les-Bains
+41 24 423 45 12

Agence de Fribourg
Boulevard de Pérolles 7
1700 Fribourg
+41 26 350 20 20

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

www.ca-nextbank.ch



 **next bank**
CRÉDIT AGRICOLE